

Enquête sur une femme « portugaise » tuée par la foule à Saint-Jean-de-Luz en 1619

Mots clés notions : Sacrilège, lynchage, juif

Lieux : Saint-Jean de Luz, place publique

Fiche élève

« A quatre heures nous nous acheminâmes vers la prison près du cimetière de l'église d'où la Portugaise fut tirée et mise entre les mains des officiers¹ de Bayonne et de Labourd, Ceux-ci pour mieux éviter la rage et tumulte du peuple la firent conduire en la sacristie de l'église où le Lieutenant particulier procéda à son audition, où nous assistâmes aussi.

[Elle nous dit qu'elle avait nom Catherine de Farandea, qu'elle était veuve et âgée de cinquante ans où environ, native de la ville de Francose en Portugal habitant depuis un mois ou environ dans ce lieu et professant depuis son enfance la religion chrétienne et catholique. [Elle nous répondit] que s'étant présentée à la communion en compagnie d'autres de sa nation, elle aurait craché la sainte hostie dans son mouchoir qui lui fut saisi incontinent² par un prêtre et que le diable qu'elle nommait « el pecado » lui avait fait venir une toux qui la pressa si fort qu'elle fut contrainte de la cracher ainsi.

Il se serait levé un grand bruit et tumulte dans l'église qui nous aurait poussé à sortir de la sacristie pour en savoir la sujet et empêcher qu'il ne s'y commit des irrévérences³, et aurions soudain aperçu tout l'enclos de l'église rempli de monde discutant les uns avec les autres à haute voix et confusément sur le sacrilège, commis par cette malheureuse.

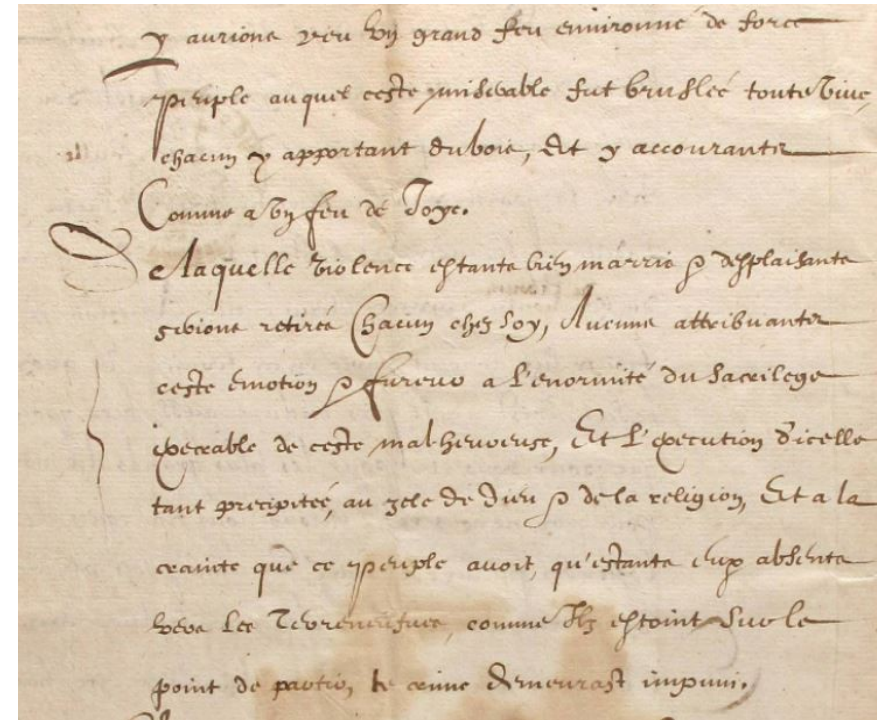
Et un peu après ceste malheureuse fut tirée de la sacristie [...] toute la populace se rua sur elle, criant à haute voix, « la voici, la voici, » et le tocsin⁴ sonnait elle fut amenée vers la place publique. Et ensuite nous retirant vers le logis d'Arguibel [...] passant par la place, [nous vîmes] **grand feu environné de force peuple, auquel cette misérable fut brûlée toute vive chacun y apportant du bois et y accourant comme à un feu de joie.**

De cette violence nous fûmes bien marris⁵ et déplaisants, nous nous retirâmes chacun chez soi. Certains attribuaient cette émotion⁶ et fureur à l'énormité du sacrilège exécrable de cette malheureuse. Et son exécution si précipitée, au zèle de Dieu et de la religion et à la crainte que ce peuple avait qu'étant absents vers les Terres-neuves comme ils étaient sur le point de partir ce crime demeurât impuni. »

Michel d'Oyhazar Chanoine de la cathédrale de Bayonne, official du diocèse de Bayonne⁷. Archives Communales De St-Jean-de-Luz FF12

En gras le passage correspondant à la reproduction.

Questions à la page suivante



1 Juges enquêteurs

2 Aussitôt

3 Actions insultantes pour la religion

4 Cloche de l'église qu'on sonne à coups répétés pour donner l'alerte.

5 désolés

6 émeute

7 Juge ecclésiastique chargé des affaires de nature religieuse

Questions

- 1) Précisez la nature du document et la source
- 2) Que sait-on de Catherine Farandea ?
- 3) De quoi est-elle accusée ? Comment s'appelle son acte ? Est-il toujours réprimé en France aujourd'hui ?
- 4) Comment a-t-elle été exécutée ? Par qui ?
- 5) Qui est l'enquêteur ? Que pense-t-il de l'accusée et de sa faute ? D'après lui pourquoi a-t-elle été condamnée ?
- 6) Comment appelle-t-on une sanction appliquée par une foule ? Peut-on parler de justice ?